

PUBLIÉ LE 25/09/2019 - MIS À JOUR LE 05/05/2021

L’ANSM nomme les membres du comité d’information des produits de santé

VIE DE L’AGENCE - INSTANCES

Dans le cadre de la réforme des instances consultatives de l’ANSM, le directeur général Dominique Martin a nommé les membres du comité d’information des produits de santé (CIPS).

Dédié spécifiquement aux questions d’information et de communication sur les produits de santé, ce comité aura pour mission, en lien avec les équipes de l'ANSM, de proposer des solutions innovantes pour l'ANSM et de participer à leur déploiement. Pluridisciplinaire, il réunit des représentants d'associations de patients, des professionnels de santé, d’agences étrangères et des experts en sciences sociales.

Liste des membres

Personnalités qualifiées en sciences humaines et sociales

- Mélanie HEARD, philosophie
- Solène LELLINGER, épistémologie et histoire des sciences et des techniques
- Bertrand PARENT, sciences de l’information et de la communication

Représentants des associations agréées des usagers du système de santé

- Bernard DENIS, Union des patients partenaires Auvergne Rhône-Alpes (UDPARA)
- Magali LEO, Association Renaloo
- Jean-Philippe PLANÇON, Association française contre les neuropathies périphériques (AFNP)
- Emmanuel RUSCH, Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS)

Personnalités qualifiées étrangères

- Marc BERTHIAUME, Santé Canada
- Jamila HAMDANI, Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) – Belgique

Représentant des professionnels de santé

- Gilles BONNEFOND, Union des syndicats de pharmaciens d’officine (USPO)
- Jean-Dominique DE KORWIN, Fédération des spécialités médicales (FSM)
- François LACOIN, Collège de médecine générale (CMG)
- Mariannick LE BOT, Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé (SYNPREFH)